EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

VOEU B

VOEU RELATIF À LA SITUATION DES MIGRANTS, DÉPOSÉ PAR LES GROUPES SOCIALISTE, COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN-FRONT DE GAUCHE, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, RACINE, ET SOCIAL ET DÉMOCRATE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vœu présenté par le Groupe Socialiste, Groupe Communiste et Républicain Front de Gauche, Groupe Europe Ecologie Les Verts, Groupe Racine et Groupe Social et Démocrate

La question de l'accueil des migrants est un phénomène désormais durable. Toutes les grandes villes d'Europe y sont confrontées. Les inégalités économiques, les conflits, les persécutions, les dérèglements climatiques sont autant de raisons qui poussent de plus en plus de personnes sur le chemin de l'exil. Le 115 (numéro pour l'Hébergement d'urgence) a enregistré en 10 mois sur le département plus de 30 000 appels contre 11 000 appels en 2011.

Il est donc de notre devoir et de notre responsabilité de répondre aux défis soulevés par ces migrations.

L'accueil de migrants à la Faculté de Lettres de Gergovia a mis en évidence cette réalité inquiétante qui appelle des réponses d'un autre niveau.

Mardi 24 octobre 2017, le Maire, accompagné d'élus des diverses sensibilités de la majorité municipale, a reçu en Mairie **chacune des associations qui travaille avec ces populations** pour faire avec elles un état des lieux, mieux recenser les besoins et trouver des solutions pour que ces personnes soient hébergées dignement. Le Président de l'Université Blaise Pascal a aussi été reçu.

Vendredi 27 octobre, la présence de migrants à la faculté a pris fin et ils ont été relogés. Mais cette crise doit nous alerter pour l'avenir car elle peut se reproduire. Il nous faut en tirer les enseignements.

Rappelons que la politique de l'Asile est une compétence nationale et dépend à ce titre de l'État.

Le Département, quant à lui, a l'obligation de prendre en charge l'hébergement des mineurs isolés et des familles monoparentales avec des enfants de moins de 3 ans.

Sans compétence liée, la Ville prend cependant sa part en délivrant des aides sociales (aide à la subsistance, prise en charge de frais administratif).

Respectant la loi, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes, elle participe à la scolarisation des enfants des migrants en âge de l'être et elle les accueille également dans toutes les activités extra scolaires et sur le temps des loisirs.

Face à la sollicitation de l'Etat, la ville de Clermont-Ferrand s'est également portée volontaire pour recevoir à nouveau des réfugiés et de nouvelles familles syriennes ont été accueillies.

En conséquence :

- Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand interpelle solennellement l'Etat sur la nécessité de mettre fin à la mise en oeuvre de la circulaire dite Hortefeux qui concentre l'ensemble des demandes d'asile sur notre ville. Il est en effet urgent que l'ensemble des agglomérations et communes de notre grande région participent à la hauteur de leurs capacités à l'accueil de ces personnes. Cela permettra de mettre fin aux délais intolérables (3 mois d'attente) dans le traitement de leurs dossiers, lequel est préalable à l'accès à un hébergement d'urgence. Les conditions d'accueil en préfecture qui se sont dégradées depuis la mise en oeuvre de cette circulaire sont une des causes principales de la situation dramatique dans laquelle se trouvent ces familles. Par ailleurs, et au regard de ses obligations légales, il importe que L'Etat agisse au plus vite pour assurer un hébergement aux personnes en procédure de demande d'asile, comme l'a lui-même déclaré Monsieur le Président de la République le 28 juillet 2017 dernier.

- Le conseil Municipal de Clermont-Ferrand propose la tenue d'une table ronde avec l'ensemble des acteurs et structures engagés aux côtés des migrants - notamment l'Etat et les Collectivités territoriales qui en ont la compétence - pour trouver des solutions pérennes, à moyen et long terme aussi bien sur le plan humain que matériel ;

- Le Conseil Municipal s'engage à poursuivre avec l'ensemble des partenaires (l'Etat, les collectivités, les associations,...) et chacun en fonction de ses responsabilités, son travail de fond en faveur de ces populations en très grande fragilité.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 NOV. 2017

Le Maire,

Olivier BIANCHI